

Ça vaut le détour...



► Parc animalier (Canteleu – Val-de-la-Haye)

Accessible librement tout au long de l'année, ce parc de 26 ha abrite sangliers, cerfs, biches, daims et chevreuils dans différents enclos. Celui des cervidés est équipé de points de vision permettant une découverte unique des animaux dans leur milieu naturel.

► Forêt domaniale de Roumare (Canteleu)

Cette forêt de 3 992 ha tire probablement son nom d'un certain Rotmarus, personnage célèbre de l'époque gallo-romaine. Elle couvre une bonne partie d'un méandre de la Seine. Les résineux y occupent 40% de la surface, offrant ainsi des paysages variés. La forêt de Roumare constitue un cadre agréable de détente aux portes de la ville.

On peut y trouver des aménagements touristiques nombreux et variés : parc animalier, mare Épinay, sentiers de promenade, GR2, parcours équestres, parcours cyclables, parcours botanique (32 stations représentative des espèces forestières locales) et également un parcours sportif pour personnes à mobilité réduite ou malvoyantes (Parcours de santé Ben Harrati - Canteleu).

Infos conseils



🚩 Départ : Canteleu, parking du parc animalier ou parking de la Mare Terreuse



Document réalisé par la Direction Communication de la CREA, avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime et de l'ONF.

Les informations sont collectées avec soin et aux meilleures sources. Elles peuvent varier avec le temps et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la CREA.

Cartes et références

La carte de randonnée IGN n° 1911 ET sur Rouen - Les forêts rouennaises - le PNR des Boucles de la Seine Normande peut également vous servir de support au cours de la promenade proposée dans cette brochure.

Renseignements

Office de Tourisme de la Communauté de Rouen vallée de Seine-Normandie
Tél. : 02 32 08 32 40
www.rouenvalléedeseine.com

Randonnée en Seine-Maritime

Rouen et ses alentours
Canteleu



RANDONNÉE À PIED

Départ : Canteleu

Circuit les 13 chênes 1

7,5 km - 2 h 30 environ

Difficulté



Toutes les couleurs de la Normandie



www.seine-maritime-tourisme.com

Circuit 1

Les 13 chênes

7,5 km - 2h30 environ

Départ : **Canteleu**, parking du parc animalier ou parking de la Mare Terreuse

Avis du randonneur

Ce parcours est accessible à tous, sans difficulté majeure. Composé d'une succession d'ambiances forestières différentes, il vous permettra de découvrir les charmes de la forêt domaniale de Roumare.

1 À partir du parking du parc animalier, commencez votre promenade en partant sur la route forestière de la Réunion, en direction de la maison forestière de la mare des Grès. À mi-chemin, vous pouvez, si vous le souhaitez, quitter provisoirement l'allée forestière pour aller observer les cervidés au point de vision de la biche Fanny.

2 En arrivant à la mare des Grès, prenez la route forestière qui part sur votre droite. Cette route vous amène au carrefour du Chevreuil. Prenez tout droit la route forestière charmante. Ne quittez pas ce chemin pendant environ 1,5 km.

3 Au carrefour du chêne charmant, prenez à droite la route forestière de la mare du fer. Cette allée forestière vous permet de rejoindre le parking de la Mare Terreuse, situé le long de la RD 351. Ce parking constitue également un point de départ pour cette promenade.

4 Pour poursuivre votre promenade, traversez avec prudence la RD 351, et longez cette route départementale pendant environ 300 mètres.

Tournez ensuite à droite et suivez le balisage pour rejoindre la route forestière de la Mare Terreuse. Quittez cette route à l'angle des parcelles 213 et 214 et empruntez le sentier forestier qui commence à descendre sur votre gauche. Ce sentier vous permet de rejoindre la cavée de Dieppedalle.

5 Traversez avec prudence la cavée de Dieppedalle et prenez le sentier en face qui remonte dans la forêt avec une pente assez forte. En haut de cette côte, poursuivez votre promenade sur la route forestière du loup pendant environ 300 mètres.

6 Quittez alors la route forestière du loup, et prenez le chemin qui part sur votre droite. Celui-ci vous permet de rejoindre le haut de la Cavée de Dieppedalle. Tournez à gauche et longez cette route avec prudence car elle est ouverte à la circulation automobile. Vous arriverez bientôt en vue du parking du parc animalier.




©IGN - PARIS - 2010. SCAN250

BALISAGE DU CIRCUIT

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- ✗ Mauvaise direction



Pour trouver son chemin

Sur la carte, le drapeau  indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur rose.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées